

Permanence pour la déclaration des impôts

Lieu :
Mairie de Chambly

Pour vous aider à remplir votre déclaration des revenus 2024, un agent des finances publiques assurera une permanence en mairie de Chambly sur rendez-vous le mardi 22 avril 2025 et le mardi 20 mai 2025. **Vous pouvez dès à présent vous inscrire. Pour cela, contactez la mairie au 01 39 37 44 00 pendant les horaires d'ouverture.**

IMPORTANT : Il vous sera demandé vos nom, prénom, numéro de téléphone, numéro fiscal et motif de la demande de RDV. Sans ces informations, il ne sera pas possible d'obtenir un RDV. La liste des rendez-vous sera arrêtée 1 semaine avant la date de la permanence.

Publié le 31 mars 2025